
LES CAHIERS LORRAINS

Bulletin de recherches régionales publié avec le concours
de l'Académie Nationale de Metz et de l'Université de Metz

UN LORRAIN DE CŒUR : LE CHAMPENOIS CALENDRE

L'ouvrage de Calendre, *Les empereurs de Rome* (1) n'est connu que par un seul manuscrit, célèbre surtout parce qu'il contient les romans de Chrétien de Troyes, ainsi que le *Roman de Troie* de Benoît de Sainte-Maure et le *Brut* de Wace ; il renferme aussi un roman antique, de la fin du XII^e siècle, moins répandu, *Athis et Profilias* (2). On sait que ce manuscrit est l'œuvre d'un copiste unique, Guiot de Provins, qui, installé dans un faubourg de la ville, près de la collégiale de Notre-Dame-du-Val, a travaillé dans le premier quart du XIII^e siècle (3). Or Calendre intéresse au premier chef l'histoire de la Lorraine.

En effet, avant d'aborder son sujet, une histoire de Rome à travers la vie des rois, des consuls et des empereurs, Calendre débute par un prologue suivi d'une courte introduction (4) qui, tous deux, inscrivent son œuvre dans un contexte politique précis. Il y exalte l'amitié « fine et veraie » qui est plus forte que la mort ; le véritable ami, comme le bon lévrier qui arrache au loup sa proie, tente d'arracher au diable, par ses aumônes et ses oraisons, l'âme pécheresse de son ami disparu ; il n'y a pas de jour où Calendre ne plaigne « celui por cui je faz cest livre ». Mais il n'est pas le seul : « aussi fet Voge et Alemaigne, Si fet Marlit, si fet Daubors, Aussi fet Esse et Salebors, Aussi fet Aube, c'est la voire », et plus loin, précisant le nom de celui dont on pleure la disparition : « Dus Ferris, sachiez sans dotance, Encore vos plore an a Asmance, A Nanci et a Sathenai » ; ce qui ajoute au deuil général, c'est « la grant occision de Roosse », où sont morts plus de trois cents sergents, les meilleurs « que li dus eüst en sa terre ». Le duc Ferri a pourtant un héritier, mais qui ne se soucie pas de bien faire ; qu'honni soit celui qui l'a mal

1 G. Millard éd., *Les empereurs de Rome* par Calendre, Ann Arbor, 1957, désormais cité : *Calendre*.

2 Il s'agit du manuscrit Fr. 794 de la B.N.

3 M. Roques, le manuscrit Fr. 794 de la Bibliothèque Nationale et le scribe Guiot, *Romania*, t. 73, 1952, p. 182.

4 *Calendre*, v. 1-84.

éduqué, qui l'a rendu paresseux et ombrageux, « Si a Loherainne domage ». On voit que d'emblée Calendre se réfère à la situation difficile du duché, après la mort de Ferri II en 1213, sous le règne de son successeur, Thiébaud 1^{er}.

Celui-ci épousa vers 1214, Gertrude, l'héritière du comté de Dabo, et reprit à son compte la politique de son beau-père, adversaire déterminé des Staufen (5) ; en effet les possessions des Dabo, en Alsace, étaient menacées par les progrès territoriaux des Staufen dans cette région. Thiébaud 1^{er}, rompant avec la politique gibeline de ses prédécesseurs, se rangea à Bouvines aux côtés d'Otton de Brunswick ; après la défaite, il soutint Erard de Brienne qui revendiquait le comté de Champagne, s'attirant ainsi l'hostilité de Blanche de Navarre, régente de la Champagne pendant la minorité de son fils Thibaud IV, et celle du roi de France, Philippe Auguste qui la soutenait ; il encourut aussi l'excommunication pontificale pour n'avoir pas respecté la trêve de quatre ans prescrite par le IV^e concile du Latran (6). Frédéric II voulut sans doute profiter des difficultés du duc, pour faire échec à la pénétration lorraine en Alsace ; il ouvrit les hostilités en retirant à Thiébaud, au printemps 1218, la petite ville de Rosheim qu'il avait engagée à son prédécesseur, en échange de 3 200 marcs. Thiébaud chercha à reprendre Rosheim par la force, ce qui nous est raconté par Richer de Senones (7) ; le duc confia le commandement de ses sergents à son majordome, avec la mission de descendre la vallée de la Bruche et de l'y attendre. Celui-ci, ne le voyant pas venir, agit seul et entra sans coup férir dans Rosheim ; les habitants se réfugièrent dans l'église ; les Lorrains pillèrent la ville à leur guise et, « comme il arrive d'habitude aux paysans » (8), burent tant et tant que les Alsaciens reprirent courage, sortirent de leur cachette et massacrèrent plus de cent douze de leurs assaillants, ivres morts, incapables de se tenir debout, et même d'implorer leur grâce ; seuls quelques hommes en réchappèrent, et portèrent la triste nouvelle à Thiébaud. Frédéric II riposta en marchant sur le duché ; Blanche de Navarre accourut à son aide, avec le duc de Bar et le duc de Bourgogne ; Nancy fut incendiée, tandis que le roi des Romains, avec l'archevêque de Trèves et l'évêque de Metz, mettait le siège devant Amance, où s'était réfugié Thiébaud. Celui-ci, craignant de perdre tout son duché, se rendit et resta aux mains de Frédéric II jusqu'au mois de novembre 1218. Mais dès le 1^{er} juin, il avait dû se reconnaître à nouveau le vassal de la comtesse de Champagne et abandonner Erard de Brienne. Au roi des Romains, il versa une forte rançon, puis, en septembre 1219, lui céda les principaux châteaux alsaciens des Dabo, c'est-à-dire ceux de Girbaden, Dagsbourg, Eguisheim, Bernstein en échange de celui de Stouphin, dit

5 Sur ce point et l'ensemble de la période 1218-1220, M. Parisse, *La noblesse lorraine XI^e - XIII^e siècle*, Lille-Paris, 1976, t. II, p. 740-748 ; M. Bur, Les relations des comtes de Champagne et des Ducs de Lorraine, au début du XIII^e siècle, *Bulletin philologique et historique*, 1964, p. 75-84 ; J. Schneider, *La ville de Metz aux XIII^e et XIV^e siècles*, Nancy, 1950, p. 99-113.

6 Bur, *supra*, n. 5, p. 78-79.

7 *Richeri Gesta Senoniensis ecclesiae, M.G.H., SS, XXV*, p. 298-299.

8 *Ibid.*, p. 298 : « Et sicut illa gens rusticana facere solet... ».

Königsbourg. Enfin, le duc de Bar avait profité de la guerre pour détruire et s'emparer du château de Stenay (9).

Nous voyons mieux maintenant ce que signifient les métaphores de Calendre : les Vosges et l'Allemagne désignent l'Empire qui déplore la disparition d'un vassal fidèle et la guerre qui a ravagé l'Alsace ; « Daubors », « Esse », « Salebors » et « Aube », c'est-à-dire le château de Dabo, l'abbaye de Hesse, les seigneuries de Sarrebourg et Sarralbe (10), représentent le comté de Dabo qui, privé de défenseur, est dans une situation critique ; si Amance, Nancy et Stenay regrettent le duc, c'est que ces trois châteaux ont grandement souffert des opérations militaires de 1218 ; enfin, nous comprenons le choc provoqué, en Lorraine, par le massacre de Rosheim, d'autant plus douloureusement ressenti qu'il était dû à l'impéritie du commandement. Ainsi Calendre, non seulement pleure le seigneur « Qui tant doucement me norri » (11), mais aussi dénonce l'incapacité de son successeur ; tout en exprimant un attachement fidèle au souvenir du duc défunt, il manifeste sa douleur devant les morts et les destructions d'une guerre qui conduit la Lorraine à la catastrophe. Est-ce là l'amertume solitaire d'un familier de Ferri II ? N'est-ce pas plutôt l'écho d'une certaine opinion publique, car, selon Richer de Senones (12), Thiébaud I^{er} semble avoir été singulièrement isolé pendant cette période.

Ces allusions si précises aux difficultés du duché permettent de dater *Les empereurs de Rome*. De toute évidence, quand Calendre écrit, Thiébaud I^{er} est encore en vie, car il en parle toujours au présent, comme le successeur de Ferri II. Or Thiébaud I^{er} mourut le 17 février, ou le 24 mars 1220 (13). Les allusions à la prise d'Amance et de Stenay nous permettent de penser que notre auteur s'est mis à écrire après la reddition du duc, peut-être même après sa libération, en septembre 1218, car rien dans son texte ne donne à penser que celui-ci est captif en Allemagne. On peut en conclure que Calendre a travaillé entre octobre ou novembre 1218 et février ou mars 1220, soit en gros pendant l'année 1219.

*
**

Que savons-nous sur Calendre ? Rien d'autre que ce que son œuvre peut nous apprendre ; c'est donc elle que nous allons d'abord analyser.

Signalons tout de suite qu'elle est rédigée dans une langue où l'on s'accorde à reconnaître un champenois très proche de celui du copiste (14)

9 Aubri de Trois-Fontaines, *Chronicon, M.G.H.*, SS, XXIII, p. 907.

10 Nous n'avons pas pu identifier « Marlit », qui cependant ne peut désigner « Marly (Lorraine) », comme le pense G. Millard, *Calendre*, p. 171.

11 *Calendre*, v. 86.

12 Richer, *supra*, n. 7, p. 279 : « Dux vero Theobaldus mittens per universos quos amicos suos esse credebat, ut ei in auxilium venirent, et non est inventus auxiliator ».

13 Parisse, *supra*, n. 5, p. 746, n. 312.

14 *Calendre*, p. 23-31.

Par ailleurs Calendre utilise des octosyllabes à rimes plates, vers largement employés depuis le XII^e siècle, par les poètes-historiens de langue française (15).

Notre auteur présente expressément son texte comme la traduction d'une chronique latine abrégée que l'empereur Manuel — il ne peut s'agir que de l'empereur Manuel I^{er} Comnène — aurait eue en sa possession (16). Y a-t-il une œuvre dont *Les empereurs de Rome* pourraient être une version française ? Cette œuvre existe, et si étonnant que cela paraisse au premier abord, c'est une traduction abrégée de l'*Historia adversus paganos* d'Orose, traduction en anglo-saxon que fit faire le roi Alfred le Grand (871-901) (17). G. Millard a dressé un tableau convaincant des concordances entre la version d'Alfred et celle de Calendre ; de fait, on ne peut expliquer certaines particularités de cette dernière, notamment tout ce qui touche à l'histoire de la Grande-Bretagne, sans la traduction d'Alfred. Evidemment, ceci n'exclut pas que Calendre ait disposé d'une version latine de l'abrégé, antérieure ou postérieure au texte anglo-saxon.

Nous devons d'abord préciser ce que Calendre, comme ses contemporains (18), entend par traduction : il ne s'agit nullement de suivre mot à mot, ni même de près, une source unique ; notre auteur a choisi, dans le texte d'Alfred, un certain nombre d'épisodes qu'il a développés et embellis ; il en a résumé d'autres et en a supprimé un certain nombre ; ainsi il n'a pas conservé toute la partie géographique, où Alfred, à l'imitation d'Orose, décrit le monde, ni le livre consacré aux guerres puniques, ni les passages concernant les empires autres que celui de Romains, ni la plupart des chapitres où il est question des Gaulois. De plus, il ne s'est nullement interdit d'enrichir son texte par « aucun bon dit », selon la formule de Benoît de Sainte-Maure (19), c'est-à-dire par des emprunts d'origine diverse.

En effet, Calendre a eu recours à des sources savantes ; il a tiré profit de *La Guerre des Juifs* de Flavius Josèphe, dans la traduction latine faite par Rufin d'Aquilée, au début du V^e siècle (20). Seule cette œuvre lui permet de préciser, à la fois, que le roi Aristobule II mourut sans sépulture, que le douaire de Cléopâtre s'étendait « jusqu'en Césarée », c'est-à-dire jusqu'à la ville de Césarée, et de rappeler que, lors du siège de Jérusalem par Titus, les

15 R. Bezzola, *Les origines et la formation de la littérature courtoise en Occident (500 - 1200)*, 3^e partie, *La société courtoise : Littérature de cour et littérature courtoise*, Paris, 1963, t. I, p. 149-150.

16 Calendre, v. 87-88 : « Vuel I romanz ancomancier, Et del latin anromancier » ; v. 4857-4859 « Qualendre qui cest livre fist, Et de latin en romanz mist... » ; v. 4864-4866 : « Li empereres Manuiaux, Qui cest livre ot an compaignie, La queronique reongnie... ».

17 B. Thorpe éd., *Alfred Anglo-Saxon Version of Orosius*, Londres, 1873.

18 J. Monfrin, Humanisme et traductions au Moyen Age, *L'humanisme médiéval dans les littératures romanes du XII^e au XIV^e siècle*, Paris, 1964, p. 217-246.

19 L. Constans éd., *Benoît de Sainte-Maure, Le roman de Troie*, Paris, 1904-1912, t. I, v. 142-143 : « Ne die mie qu'aucun bon dit N'i mete, se faire le sai... ».

20 H. Schreckenberg, *Die Flavius Josephus Tradition in Antike und Mittelalter*, Leyde, 1972.

Juifs « manjoient leurs enfanz » (21). Mais c'est de Valère Maxime dont il se souvient, quand il écrit que Marius s'échappa de sa prison, car « si furent li oil esbloï, A toz ces qui garder le durent » (22). Il a aussi utilisé un auteur beaucoup plus proche de lui : Wace ; le *Roman de Brut* lui a appris que la nuit mit fin au premier combat opposant les troupes de Jules César aux Bretons, ce que ces derniers se sont repliés à « Quantorbire », c'est-à-dire Cantorbéry, et que les « Escoz » étaient, à ce moment-là, les alliés des Bretons (23).

Calendre semble aussi devoir certaines de ses connaissances à des sources moins précises, comme des récits de pèlerins ou de croisés ; ainsi il a une connaissance de l'Orient où se mêlent le vrai et le merveilleux ; il attribue à Constantin la construction de Sainte-Sophie, « Qui grand hauteisce seneffie » ; il pense que l'on peut encore voir le tombeau de cet empereur (24), et croit que les âmes des pécheurs attendent le jugement dernier sur les sommets de l'île de Théra (25) ; mais il sait que Saint Jean a été exilé dans l'île de Pathmos, et non dans « l'île de Thomone » comme le dit Alfred (26). Il est aussi au courant des légendes qui entourent les empereurs, celle de Titus, par exemple, qui acheta la Judée pour trente deniers, vengeant ainsi le Christ vendu par Judas pour la même somme (27). Il confond, à la différence d'Alfred, Hélène, la reine des Adiabènes, qui ravitailla Jérusalem lors d'une famine, sous le règne de Claude, avec Hélène « la bone mere Costantin », ce qui n'est certes pas en faveur de sa culture historique, mais témoigne de la popularité de sainte Hélène en Occident (28).

De plus, Calendre ne se contente pas de compléter sa source principale par des sources secondaires écrites ou orales ; il accompagne de commentaires personnels un certain nombre d'épisodes. Il ne cherche plus, comme Orose, et encore Alfred, à défendre le Christianisme contre les accusations des païens ; son souci principal est d'enseigner « commant hanz princes se conteigne », et que « Nul n'a tresor ne avoir, S'il n'a justise et verité » (29) ;

21 Calendre, v. 1403, 2164-2165, 3040-3041 : à comparer avec J. Frobenius éd., *Flavii Josephi opera*, Bâle, 1524, *Bellum Judaicum*, I, 7, p. 609 : « Nam veneno peremptus... etiam sepultura in solo patriae carebat... » ; I, 15, p. 619 « jam Cleopatra et Antonio mortuis... regno partem finium addidit quam Cleopatra demperat... et Pyrgon Stratonice » ; or en I, 3, p. 600 Josephé avait précisé « ... qui eodem nomine, quo maritima Caesarea, Stratonis Pyrgus appellabatur » ; pour le siège de Jérusalem, cf. VII, 8, p. 815-816 « De muliere quae per famem filium coxerat ». Eusèbe, proposé comme source par G. Millard, ne donne pas les deux premiers renseignements.

22 Calendre, v. 1272-1273 ; Valerius Maximus, *De dictis et factis memorabilibus*, C. Kempf éd., Teubner, 1888, II, 10, 6 : « ... sed claritate viri occaecatus... attonitus inde ac tremens fugit. Cimbrica nimirum calamitas oculos hominis perstrinxit... »

23 Calendre, v. 1457-1458, 1460, 1483. I. Arnold éd., Wace, *Le roman de Brut*, Paris, 1938-1940, t. I, v. 4097-4098 : « E plus en i morust assez, Si la nuit nes eüst sevez », v. 3995 « E Nennius de Cantorbie », v. 4002 « ... Eridious les Escoz », parmi les barons assemblés par Cassibellan. Geoffroy de Monmouth (éd. E. Faral, p. 128), ne donne qu'un de ces trois détails.

24 Calendre, v. 4270-4286.

25 *Ibid.*, v. 2784-2802.

26 *Ibid.*, v. 3110 ; Thorpe, *supra* n. 17, p. 481.

27 *Ibid.*, v. 3056-3060 ; A. Graf, *Roma nella memoria e nelle immaginazioni del Medio Evo*, Turin, 1882-1883, t. I, p. 365.

28 Calendre, v. 2769 ; Graf, *supra* n. 27, t. II, p. 52 et suiv.

29 *Ibid.*, v. 90, 92-93.

en un mot, il veut faire de son œuvre un « miroir au prince ». C'est là une préoccupation banale de nombre d'auteurs au Moyen-Âge, mais qui prend tout son sens si nous la rattachons au prologue : ce duc de Lorraine, ce Thiébaud I^{er}, n'aurait-il pas eu besoin, plus qu'un autre, d'apprendre « comment hanz prince se conteigne » ? Calendre ne songe-t-il pas à « la grande occision de Roosse » quand il souligne, après le récit de la victoire de Titus Quintius sur les Gaulois, que « nule assemblee Ne valt gueres sanz bon seignor » (30) ? N'est-ce pas l'expérience du mauvais gouvernement d'un prince mal éduqué qui lui permet d'affirmer qu'un parjure, comme Jugurtha « ... tost vient a perdition » (31), qu'un souverain « mançongiers, Et de ses paroles legiers », comme Septime Sévère, « N'est pas digne de reauté » (32) ? Ailleurs il fait l'éloge du prince dont la justice est inflexible (33) ; il esquisse, en s'inspirant de Wace, le portrait du prince idéal : Jules César, le grand conquérant, « Qui tant fu sages et letrez », « debonere », « larges et piteus », « li plus piteus qui fust au monde » (34), et réunit ainsi les vertus du souverain, du clerc et du chevalier.

Ce n'est pas seulement le souci d'éduquer qui conduit Calendre à des développements originaux, mais aussi un intérêt particulier pour le passé de l'Angleterre. Celui-ci occupe déjà dans l'œuvre d'Alfred une place plus importante que dans *l'Historia* d'Orose. Calendre donne une ampleur particulière aux épisodes qui la concernent : la conquête par Jules César de l'Angleterre, qui « lors fu Bretagne apelée » (35), les campagnes de Septime Sévère contre les Scots et les Pictes, la lutte de Constance I^{er} contre l'usurpateur Caucarius (Carausius dans Alfred et Orose) et son règne. Les Bretons ou « Englois » — Calendre emploie les deux termes comme des synonymes — sont présentés d'abord comme des adversaires redoutables, dont César ne vient à bout qu'au prix de trois batailles ; puis ils apparaissent comme des alliés fidèles, « Car as Romains, bien le set on, Se tenoient toz jorz Bretons » (36) ; enfin, s'ils combattent contre Constance, c'est entraînés par un seigneur « fol et esgaré », et Calendre de préciser : « Ancor di ge que plus obéissent Englois à Rome qu'autre gens, Et plus en a or et argent » (37). Cette volonté de ne pas faire des Bretons les ennemis de Rome, de montrer les liens qui subsistent entre eux, est tout à fait personnelle à Calendre, bien plus proche en cela de Wace que d'Alfred, chez qui les pointes antiromaines sont fréquentes (38).

Par contre, son attitude à l'égard des « François » — entendons les Gaulois — est beaucoup plus ambiguë. Il ne parle pas, à la différence

30 *Ibid.*, v. 180-181.

31 *Ibid.*, v. 771.

32 *Ibid.*, v. 3481-3483.

33 *Ibid.*, v. 257-264.

34 *Ibid.*, v. 1552, 1566, 1694, 1745 - comparer avec Wace, *supra* n. 23, v. 3839-3842 : « Cesar fu de Rome emperere, Savies huem mult e bon donere, Pris out de grant chevalerie, E letrez fu, de grant clergie. »

35 *Calendre*, v. 1429.

36 *Ibid.*, v. 3519-3520.

37 *Ibid.*, v. 4010-4012.

38 Thorpe, *supra* n. 17 ; par ex. p. 447, à propos du meurtre de Scipion : « Alas Romans ! who can now trust you, when you so rewarded your most faithful senator ».

d'Alfred, de la prise de Rome par Brennus, réduit les invasions gauloises de trois à une ; certes, se souvenant sans doute de l'étymologie légendaire de « francus », « francus » signifiant hardi, farouche depuis Isidore de Séville (39), il fait un bel éloge des « François » : « Ancor di ge qu'en tot le mont, N'a tele gens com François sont, Ne se hardiz ne se seürs » (40) ; mais dans son poème, rien ne vient illustrer ce jugement ; César conquiert la Gaule sans coup férir, car « Quand François Julius virent, S'an furent tuit espoanté » (41) ; par la suite, ceux-ci n'apparaissent que sous les traits de révoltés dont les empereurs doivent abattre « la bobance ». En fait, les héros de Calendre sont les Romains, « hardi, fier et segurain » (42), et les Bretons, leurs plus redoutables adversaires ; les autres peuples sont des vaincus. Les Lorrains sont cités parmi les peuples soumis par Constance I^{er} (43), anachronisme qui permet à l'auteur de signaler leur antiquité.

Enfin, ce qui achève de donner à l'œuvre de Calendre un ton bien différent de l'abrégé d'Alfred, c'est la liberté avec laquelle il transforme les empereurs romains en seigneurs du XIII^e siècle, les légionnaires en chevaliers et les cités antiques en villes médiévales ; pour ne prendre qu'un exemple, sous sa plume, la mort d'Antoine et de Cléopâtre semble faire écho à celle de Tristan et Iseult : Antoine « se desconforte, Quant a veu s'amie morte » ; il se tue d'un coup d'épée dans le ventre, puis se fait étendre « An la fosse de lez amie, Qui en morant s'est endormie » (44).

Il est donc clair que la « traduction » de Calendre est bien différente d'une traduction telle que nous la concevons aujourd'hui. L'abrégé d'Alfred le Grand a été pour lui une matière première, qu'il a enrichie par des emprunts à des historiens, anciens ou modernes, et à des légendes, qu'il a façonnée pour « moraliser » l'histoire, pour édifier et instruire les princes, mais aussi pour leur plaire. Était-ce pour répondre aux goûts de son public qu'il a donné le premier rôle, après les empereurs romains, aux Bretons ?

*
**

Avant de répondre à cette question, essayons de préciser le milieu où a pu naître l'œuvre de Calendre.

Tout d'abord, étant donné les caractéristiques linguistiques de celle-ci, nous pouvons considérer Calendre comme originaire de la Champagne. Ensuite, pensons-nous, il y a de grandes chances pour qu'il ait travaillé dans un monastère, ou au moins à proximité ; en effet, sa source principale est un abrégé d'Orose ; or cet auteur, le premier qui ait offert une vision chrétienne de l'histoire, est un « pilier de la culture monastique » (45) ; il figure dans la

39 Isidore de Séville, *Etymologies* (IX, 100), *PL*, 82, p. 338 : « ... a feritate morum nuncupatos ».

40 *Calendre*, v. 141-142.

41 *Ibid.*, v. 1413-1414.

42 *Ibid.*, v. 126.

43 *Ibid.*, v. 3992.

44 *Ibid.*, v. 2109-2122.

45 B. Guenée, *La culture historique des nobles : le succès des Faits des Romains* (XIII^e-XV^e siècles), dans Ph. Contamine, *La noblesse au Moyen Age*, Paris, 1976, p. 266.

plupart des grandes bibliothèques des cathédrales et des abbayes, et n'est guère lu par les laïcs avant le XIV^e siècle (46) ; rien d'étonnant à ce qu'il se trouve, même sous une forme abrégée, dans un monastère champenois. Le Josèphe latin était aussi particulièrement en honneur dans les mêmes milieux et les mêmes bibliothèques (47) ; Saint Jérôme n'en avait-il pas recommandé la lecture à l'égal de celle des Pères de l'Eglise (48) ? Enfin Valère Maxime, quoique lu par des laïcs, n'est pas absent, au XII^e des bibliothèques monastiques (49). A cette époque, selon les milieux, l'histoire ancienne était abordée à travers des auteurs bien différents : dans les Ecoles, on lisait surtout Salluste et Lucain ; dans les cours princières ou seigneuriales, on aimait les romans antiques (50). Ne peut-on conclure que les *Empereurs de Rome*, fondés sur des auteurs lus avant tout dans les monastères, sont sinon l'œuvre d'un moine, du moins celle d'un clerc qui a utilisé la bibliothèque d'un monastère ?

De quel monastère ? Il est assez naturel que Calendre, après la mort de son protecteur, se soit retiré dans sa province natale. Les œuvres rassemblées par le scribe Guiot ont en commun, entre autres caractères, d'appartenir au milieu anglo-champenois ; les romans de Chrétien de Troyes, comme les œuvres de Benoît de Saint-Maure et celles de Wace, ont circulé sans aucun doute à la cour d'Henri le Libéral et de Marie de Champagne, celle-ci étant la fille de la reine Aliénor (51). Même *Athis et Profillias* nous ramène à ces milieux, car cet ouvrage fait partie des romans « siciliens » qui apparaissent en Occident, au moment où une autre fille d'Aliénor, Jeanne, est reine de Sicile (52). En somme, Guiot de Provins n'a pas dû avoir de mal à rassembler les œuvres qu'il a recopiées ; on peut penser que celle de Calendre, comme les autres, était facilement accessible. Un autre argument peut confirmer l'origine champenoise de notre œuvre : c'est la mention de l'empereur Manuel I^{er} Comnène ; il y a de bonnes raisons pour que celui-ci, déjà connu dans tout l'Occident, ait été particulièrement populaire en Champagne. En 1180, le Comte Henri le Libéral, au retour d'une croisade dont il avait pris la tête, fut fait prisonnier par les Musulmans d'Asie Mineure ; Manuel I^{er} intervint, paya sa rançon et obtint sa liberté (53). Ainsi un monastère champenois semble bien avoir accueilli Calendre.

Pour tenter de le localiser, il faut nous interroger sur la présence d'une œuvre en anglo-saxon, ou traduite de l'anglo-saxon, dans le comté de Champagne. Disons tout de suite que nous ne croyons pas, malgré l'affirmation de

46 C'est ce que nous permet d'affirmer les listes de manuscrits données par M. Manitius, *Handschriften Antiker Autoren in Mittelalterlichen Bibliothekskatalogen*, Leipzig, 1935, p. 244-245.

47 *Ibid.*, p. 210.

48 F. Blatt, *The latin Josephus*, t. I, Aarhus, 1958, p. 12.

49 Manitius, *supra*, n. 46, p. 87.

50 Guenée, *supra* n. 45, p. 264-265.

51 Bezzola, *supra* n. 15, t. II, p. 365-406.

52 R. Lejeune, Le rôle littéraire de la famille d'Aliénor, *Cahiers de Civilisation médiévale*, t. I, 1958, p. 330.

53 F. Chalandon, *Jean II Comnène (1118-1143) et Manuel I^{er} Comnène (1143-1180)*, Paris, 1912, p. 552.

Calendre, que sa « chronique reongnie » ait appartenu à l'empereur Manuel ; certes, elle aurait pu parvenir en Champagne par l'intermédiaire d'Henri le Libéral, ou d'un autre croisé, mais il est peu probable qu'un abrégé d'Orose anglo-saxon, même traduit en latin, ait abouti à Constantinople. N'est-il pas plus simple de penser que Calendre a voulu rehausser l'intérêt de l'œuvre qu'il traduisait, par le patronage d'un empereur, dont on gardait en Champagne, un souvenir reconnaissant et dont on savait sans doute, qu'il avait eu un goût particulier pour les Lettres ⁽⁵⁴⁾ ?

Par contre, nous voyons un monastère où l'œuvre d'Alfred aurait parfaitement pu venir directement d'Angleterre : c'est le prieuré de Saint-Ayoul de Provins, qui eut, au XII^e siècle, à la fois une activité intellectuelle notable, et des liens assez étroits avec l'Angleterre. Rappelons qu'à Provins, il existe depuis le X^e siècle des foires, partagées, en 996-997, entre le comte de Champagne et le prieuré de Saint-Ayoul ; cette activité n'a cessé de prendre de l'importance, si bien qu'au XII^e siècle les foires sont au nombre de trois, deux d'entre elles, la foire de mai et la foire de Saint-Ayoul, étant intégrées dans le cycle des foires de Champagne ⁽⁵⁵⁾. Le prieuré était donc, sur le plan matériel, un établissement prospère qui participait directement aux profits du grand commerce européen.

Sur le plan intellectuel, il avait connu, de 1120 à 1126, un vaste afflux d'étudiants, quand Abélard y ouvrit une école ; après son départ l'enseignement s'y poursuivit ⁽⁵⁶⁾. De plus, de la fin du XI^e siècle au premier tiers du XIII^e siècle, les moines du prieuré, firent le récit d'une série de onze miracles attribués à saint Ayoul ; nous les connaissons par un légendier compilé au XIV^e siècle, pour Montier la Celle, l'abbaye dont dépendait notre prieuré ⁽⁵⁷⁾. Celui-ci était donc un petit centre culturel, où devait exister une bibliothèque. Enfin, la présence du comte à Provins, sa principale résidence après Troyes ⁽⁵⁸⁾, entretenait, semble-t-il, une certaine vie intellectuelle : Henri le Libéral y fit copier, en 1167, un très beau manuscrit de Valère Maxime ⁽⁵⁹⁾ et son petit-fils, Thibaud IV, fera « écrire en sa sale, à Prouvins », ses « chansons », comme nous l'apprennent les *Grandes chroniques de France* ⁽⁶⁰⁾.

Par ailleurs, le prieuré de Saint-Ayoul avait eu des contacts avec l'Angleterre : en 1157, l'église ayant été détruite par un incendie, les reliques du saint furent envoyées en Angleterre, pour recueillir les aumônes destinées à reconstruire l'édifice ⁽⁶¹⁾. Il ne serait pas invraisemblable qu'un abrégé d'Orose soit rentré à Saint-Ayoul dans les bagages d'un religieux parti quêter en Angleterre. Il aurait pu aussi parvenir au prieuré par l'intermédiaire de

54 *Ibid.*, p. 202-206, 552-553.

55 R.H. Bautier, Les foires de Champagne. Recherches sur une évolution historique, *Recueils de la Société Jean Bodin*, t. V, *La foire*, Bruxelles, 1953, p. 108-116.

56 J. Godefroy, L'histoire du prieuré de Saint-Ayoul de Provins et le récit des miracles du Saint, *Revue Mabillon*, 1938, p. 30 ; Bezzola, *supra* n. 15, t. I, p. 21.

57 Godefroy, *supra* n. 56, 1937, p. 95-96.

58 H. D'Arbois de Jubainville, *Histoire des ducs et des comtes de Champagne*, t. III, Paris, 1861, p. 249-252 et t. IV, 2^e partie, Paris, 1865, p. 789-802.

59 Bezzola, *supra* n. 15, p. 371-372.

60 *Les grandes chroniques de France*, J. Viard éd., t. VII, Paris, 1932, p. 68.

61 Godefroy, *supra* n. 56, 1938, p. 34.

Jean de Salisbury ; en effet, une lettre de celui-ci nous apprend qu'il avait laissé des livres à Montier la Celle où il séjourna de 1145 à 1148, mais aussi à Saint-Ayoul, dont il connaissait le prieur ; il demandait qu'on les lui renvoie (62) ; l'ouvrage d'Alfred peut très bien avoir fait partie de ces livres, recopié, et même traduit en latin, si besoin en était, avant d'être rendu ; il figurait ainsi dans la bibliothèque du monastère où, un demi siècle plus tard, Calendre allait le trouver.

*
**

Nous pouvons tenter maintenant de reconstituer la carrière de notre auteur et de son œuvre. D'origine champenoise, il fait partie, jusqu'en 1213, des familiers de Ferri II, qui, rappelons-le, avait épousé Agnès de Bar, petite-fille d'Agnès de Champagne. Après la mort du duc, ayant perdu son protecteur et en mauvais termes avec le successeur, il se retire dans sa Champagne natale, à Provins, dans le prieuré de Saint-Ayoul, ou du moins à proximité ; il y trouve une histoire abrégée de l'Antiquité, sans doute déjà en latin, dont il ignore peut-être effectivement la provenance exacte.

Depuis la seconde moitié du XII^e siècle, les romans antiques, *Enéas*, le *Roman de Troie*, le *Roman de Thèbes*, avaient suscité de l'intérêt pour l'histoire ancienne, dans les cours princières et seigneuriales. Entre 1208 et 1213, un clerc avait écrit à la demande du châtelain de Lille, *L'histoire ancienne jusqu'à César*, une histoire universelle composée à partir des principaux romans antiques, et d'Orose en ce qui concerne l'histoire de Rome (63) ; entre 1211 et 1214, l'auteur des *Faits des Romains* avait raconté l'histoire de Jules César, en adaptant Salluste, César et Lucain (64). Rien d'étonnant à ce qu'en 1219 dans une ville où la prospérité matérielle s'accompagne d'un certain intérêt pour les choses de l'esprit, où, de plus, la cour comtale séjourne souvent, Calendre pense pouvoir intéresser des nobles, peut-être même le jeune Thibaud IV, âgé de dix-huit ans, par la vie des « empereors » de Rome. En outre, déçu par Thiébaud I^{er} de Lorraine, inquiet pour le sort du duché, auquel il est resté très attaché, l'histoire lui semble propre, plus que jamais, à donner des leçons, tout en lui permettant de formuler ses critiques et ses craintes. Entraîné vraisemblablement par les sympathies de son entourage, il fait une place particulière aux Bretons : on devait conserver, à Saint-Ayoul, un souvenir reconnaissant des Anglais, qui avaient permis par leurs aumônes, la reconstruction rapide de l'église du prieuré ; peut-être même une certaine anglophilie persistait-elle en Champagne, bien que Blanche de Navarre se fût rangée dans le camp de Philippe Auguste, dans sa lutte contre Jean sans Terre (65) ?

62 *Joannis Saresberiensis epistolae, P.L.*, 199, épist. 75, p. 60 « Recolo enim quod apud vos est Boetium quoque de Trinitate, quem apud vos, et libros quos apud dominum Simonem priorem Pruvini deposui, quoniam eis frater meus indiget, si placet, per eundem mihi mittate » ; date : entre 1159 et 1161.

63 G. Raynaud de Lage, « *L'histoire ancienne jusqu'à César* » et les « *Faits des Romains* », *Le Moyen Age*, t. 55, 1949, p. 14-16 et n. 23.

64 L.F. Flutre et K. Sneyders de Vogel, *Li Fet des Romains compilé ensemble de Salluste et de Suetoine et de Lucan*, 2 vol., Paris-Groningue, 1938.

65 H. D'Arbois de Jubainville, *supra* n. 58, t. IV, 1^{re} partie, Paris, 1865, p. 104-106.

Mais alors que les *Faits des Romains* et *L'histoire ancienne jusqu'à César* ont connu un large succès du XIII^e au XV^e siècle (66), l'œuvre de Calendre n'en a eu aucun. Pourquoi ? On peut trouver à cela plusieurs raisons : d'abord, Calendre écrit en vers, alors que ses prédécesseurs écrivent déjà en prose ; depuis la fin du XII^e siècle, cette nouvelle forme littéraire permet de traduire les ouvrages latins de façon beaucoup plus libre et plus souple (67) ; à lire les *Faits des Romains*, on comprend que cette prose savoureuse, passant aisément de l'épique au familier, ait été plus appréciée que les vers un peu monotones de notre auteur ; sa technique littéraire archaisante ne correspondait plus aux goûts des lecteurs. D'autre part, malgré la liberté de son adaptation, *Les Empereurs de Rome* restent une œuvre peut-être trop austère pour un public laïc, qui, en France, ne goûtera vraiment l'histoire ancienne savante qu'à la fin du XIII^e siècle, comme le montre l'histoire du succès des *Faits* (68). Mais à cette date, l'œuvre de Calendre ne pouvait guère trouver d'écho dans une Champagne désormais intégrée au domaine royal, ni dans le royaume : comment les Français auraient-ils pu s'intéresser à cette histoire qui faisait une place si mince à leurs ancêtres, et la part si belle à ceux des Anglais, où, à part quatre vers, rien ne venait les conforter dans leur conviction d'être le peuple le plus courageux de la terre et les héritiers de la grandeur romaine (69) ?

Reste une œuvre qui s'inscrit dans cet effort de vulgarisation des historiens latins, qui marque la première moitié du XIII^e siècle ; comme ses contemporains, Calendre a travaillé sa source principale pour écrire un « roman », conforme aux goûts du public qu'il veut toucher. Mais son originalité est d'insérer fortement son œuvre, surtout par le prologue, mais aussi par les commentaires sur les bons et les mauvais princes, dans l'actualité lorraine ; les « leçons » de l'histoire ne sont pas pour lui un vain mot. Il faut retenir aussi l'intérêt qu'il porte à l'Angleterre, comme d'ailleurs tous les auteurs réunis par le scribe Guiot ; tous ces textes, à l'exception de *Athis et Profilius* concernant, plus ou moins directement, la « matière de Bretagne » (70). Enfin l'œuvre de Calendre, apporte une nouvelle preuve de cette « osmose » entre la Champagne et la Lorraine, et plus particulièrement de ces « liens de l'esprit » qui, à partir du XII^e siècle, viennent renforcer les « liens du sang » (71). Quel meilleur exemple de cette communauté culturelle que l'œuvre de ce Champenois, écrite à Provins, mais « En l'enor le bon duc Ferri » (72) ?

Mireille SCHMIDT-CHAZAN

Université de Metz

66 Guenée, *supra* n. 45.

67 B. Woledge, La légende de Troie et les débuts de la prose française, *Mélanges Mario Roques*, t. II, Paris, 1953, p. 314.

68 Guenée, *supra* n. 45, en part. p. 286-287.

69 Voir par ex. le prologue des *Grandes chroniques de France*, *supra* n. 60, t. I, Paris, 1920, p. 4-6.

70 Cela va de soi pour les romans de Chrétien de Troyes et le *Brut* de Wace ; R. Bezzola, *supra* n. 15, t. I, p. 288, a montré que le *Roman de Troie* avait été considéré comme un vaste prologue à l'œuvre de Wace.

71 M. Parisse, *supra* n. 5, t. II, p. 755-774.

72 *Calendre*, v. 85.